

Demande d'installation intérieure du Têlêrêseau

Vidéo2000SA Av. de la Gare 15 – 2002 – Neuchâtel

Têl : 032 729 98 78 – Fax : 032 729 98 89

Concerne la Commune de :

Date :

Installateur :

Responsable du projet :

Fax. :

Têl. :

Bâtiment (adresse complète) :

Propriétaire :

Locataire :

Têl. client:

Type d'habitation: Nouvelle Déjà existante Villa seule Villa mitoyenne Locatif étage_____

Pour la mise en service, le client doit prendre rendez-vous avec Vidéo 2000 au 032/729.98.78

Bon matériel n° :

Schéma réseau Vidéo2000 n°

Réalisation autorisée et retournée le :

Le planificateur Vidéo2000 SA :

L'installation sera établie selon les exigences de Vidéo 2000 S.A. et sera conforme aux lois et prescriptions en vigueur.

Lire attentivement ce qui suit :

- L'installateur s'engage à ne pas débuter les travaux avant d'avoir reçu en retour le présent formulaire contrôlé, autorisé et visé par le planificateur de Vidéo 2000.
- Toute l'installation doit être réalisée en étoile et jamais en série (sauf cas spécial)
- Le câble d'installation est impêrativement du câble CAVEL DG113 ou WISI MK95 (nous consulter pour les distances plus grandes que 25m)
- Réaliser l'installation conformément au schéma validé et remis par Vidéo 2000, en respectant le type de prise à poser (WISI DDxx avec voie de retour 5.65Mhz)
- Présenter une nouvelle demande d'installation en cas de modification(s)
- Le client ou l'électricien demandera un rendez-vous de mise en service minimum 3 jours à l'avance.
- Faciliter le contrôle (accès à toutes les prises)
- Si nécessaire, effectuer les corrections demandées par Vidéo 2000.
- Les frais de dossier ainsi que le matériel (boîtes de colonnes, répartiteurs, etc.) seront facturés à l'installateur.
- L'installateur est tenu d'avertir son client concernant les coûts d'installations.
- **Tous les câbles d'installation doivent être repêrés et marquês.**

Installation achevée le :

L'installateur

Installation reconnue en ordre et mise en service le :

Le technicien Vidéo 2000 S.A.

Remarques ou schéma de principe

Mise à la terre indispensable

Niveaux mesurês(dBµV) à la prise :

S2/112.25_____ C7/189.25_____ C12/224.25_____ S27/351.25_____

S28/362 Num._____ S33/399.25_____ S35/415.25_____ C27/519.25_____

C33/570 Num._____ C37/602Num._____ C51/711.25_____ C69/855.25_____